



Proche-Orient et Afrique du Nord

THÈMES PRINCIPAUX

La région Proche-Orient et Afrique du Nord avance bien en matière de développement social et économique depuis quelques dizaines d'années, notamment dans le domaine de l'égalité des sexes. Ainsi, les taux d'alphabétisation et l'espérance de vie des femmes se sont améliorés plus rapidement qu'ailleurs. Entre 1980 et 2010, l'espérance de vie moyenne des femmes a augmenté de 14 ans. Dans le même temps, la mortalité maternelle et infantile a diminué, et le taux de fertilité aussi (de 4,9 naissances par femme en 1990 à 2,7 en 2010). Les disparités entre les sexes en matière de scolarisation dans le primaire et le secondaire s'atténuent rapidement¹, de même qu'en matière d'alphabétisation. Ainsi, le taux de scolarisation des filles dans le secondaire est passé de 46 à 69% entre 1991 et 2009. Toutefois, ces bons résultats ne se sont pas encore traduits par des opportunités et des avantages économiques équitables pour les femmes qui vivent dans les zones rurales. Les crises alimentaires, les conflits armés et les périodes de bouleversements sociaux et politiques et de transition ont annulé en partie les progrès réalisés dans la région et ont rendu la lutte contre les disparités plus ardue².

Autonomisation économique

Ces trente dernières années, la participation des femmes au travail agricole dans la région a sensiblement augmenté par rapport à celle des hommes³. Cela tient en grande partie au fait que les hommes sont plus nombreux à rechercher du travail dans d'autres secteurs. Les femmes ont également tendance à accepter davantage de travail informel, comme des activités non rémunérées sur les exploitations agricoles ou des activités saisonnières et temporaires, dont il n'est pas suffisamment rendu compte dans les statistiques⁴. Les opportunités économiques des femmes sont souvent limitées par des obstacles structurels et culturels: des restrictions de leur mobilité et le sentiment que c'est avant tout l'homme qui subvient aux besoins du ménage et qui est le chef de famille. Les avantages que les

Égypte: Sabah Hassan Aldin et son mari, Gamal Derbeny, préparent le blé battu pour le stockage et le transport.

femmes retirent de leur contribution à l'agriculture et au développement rural par leurs connaissances, leurs talents et leur travail en sont ainsi diminuées⁵.

De nombreux pays de la région ont des lois et des règlements qui confèrent aux femmes et aux hommes un contrôle identique des ressources et de la propriété, dont les terres. Il y a toutefois des lacunes au niveau de la mise en œuvre, tout particulièrement dans les zones rurales, où le contexte culturel et les coutumes bien ancrées prennent le pas sur la notion qu'ont les hommes et les femmes de leurs droits et obligations⁶.

Voix et participation

Ces dix dernières années, Djibouti, l'Égypte, la Jordanie, le Maroc, le Soudan et la Tunisie ont institué des quotas pour accroître la participation des femmes au parlement et, dans certains cas, aux organes élus⁷. Bien que les femmes aient désormais plus de possibilités d'accès aux processus décisionnels à différents niveaux dans toute la région, leur voix et leur influence restent limitées dans le secteur agricole, tant dans leur foyer que dans le domaine public. S'il y a des disparités régionales, les femmes ont toujours des difficultés à obtenir un appui financier et à accéder aux intrants agricoles, aux possibilités de commercialisation et aux services de vulgarisation, dans une large mesure parce que leur mobilité est limitée et qu'elles ne sont guère autorisées à avoir des contacts avec des hommes en dehors de la famille⁸.

Cela dit, plusieurs pays, dont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, ont engagé des réformes de leur système juridique qui améliorent l'aptitude des femmes à décider de leur vie⁹. Il y a en outre plusieurs organisations qui œuvrent au renforcement de la voix des femmes et de leur influence dans le secteur de l'agriculture. On peut citer en exemple la Fédération nationale des femmes agricultrices de Tunisie, première ONG locale visant l'avancement des femmes, qui a été fondée en 1990 par l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche.

En outre, le FIDA travaille sans relâche dans la région au renforcement du rôle et de la voix des femmes ayant des postes de responsabilité dans les organisations rurales. Ses programmes visent à aider les femmes à mieux faire entendre leur voix et à asseoir leur rôle dans la concertation en renforçant leur aptitude à s'exprimer, à choisir des responsables et à les obliger de rendre compte de leurs actions. L'objectif ultime est d'accroître la présence des femmes aux postes de responsabilité des organisations rurales à tous les niveaux et de développer leur aptitude à s'imposer.

Répartition du travail et avantages

Des études réalisées dans certains pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord montrent que, si la contribution des femmes et des hommes aux activités agricoles varie, les femmes accomplissent la majeure partie des tâches manuelles et les hommes font le travail mécanisé. Toutefois, les femmes attendent toujours de bénéficier pleinement du fruit de leur labeur. Une autre étude réalisée dans la région a constaté que, si les femmes participent énormément à la production végétale – par leurs connaissances et leur travail – ce sont les hommes qui se chargent de la commercialisation et qui gardent le contrôle de tout le revenu généré par chaque membre du ménage¹⁰. Les femmes s'occupent en outre des tâches ménagères qui, si elles ne sont pas considérées comme des activités économiques, sont essentielles au bien-être de la famille¹¹. Certaines études montrent que lorsque les hommes migrent des campagnes vers les villes ou vers des pays voisins à la recherche d'un travail, les femmes doivent veiller sur la famille et prendre le relais des hommes dans l'accomplissement des travaux agricoles¹². Les conditions de travail des femmes, des hommes et des enfants sont souvent précaires et rudes, que leur activité soit rémunérée ou non.

HISTOIRES DE TERRAIN DU FIDA

Soudan: Améliorer les opportunités économiques des femmes et leur condition sociale

La microfinance existe depuis longtemps au Soudan, mais son succès reste limité, surtout en milieu rural. Depuis 2010, dans le cadre du Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan qui bénéficie de l'appui du FIDA, l'initiative de microfinance de la Banque agricole du Soudan offre aux femmes rurales des programmes de crédit, d'épargne et de microassurance conformes à la loi islamique (charia). Des groupes d'épargne et de crédit ont été constitués sur la base d'un modèle ayant fait ses preuves: le "village *sanadiq*", qui crée une solidarité de groupe et une discipline de crédit en offrant des garanties de groupe, de sorte que les taux de remboursement sont de 100%. Le programme fournit en outre une formation aux pratiques commerciales et permet ainsi d'améliorer les compétences des participants en matière d'organisation et de gestion. Le prêt moyen se monte à environ 550 livres soudanaises (125 USD en mai 2013)¹³. Les femmes rurales ont créé une culture de l'épargne et elles ont fini par avoir suffisamment confiance en elles pour saisir les opportunités économiques qui se sont présentées. Elles ont en outre vu leur condition sociale s'améliorer au sein de la communauté.

Mi 2012, plus de 11 000 membres – à 90% des femmes – avaient rejoint 660 groupes d'épargne et de crédit dans 250 communautés et 2 États. Au moins un des postes élus était tenu par une femme dans la plupart des comités du développement¹⁴. Leur forte représentation contribue à améliorer la durabilité du programme.

Égypte: Accroître la participation des femmes à la communauté en Égypte

Grâce à son approche non discriminatoire, le projet de développement rural de la région de Sohag (2001-2008) a permis d'accroître la participation des femmes aux activités du projet. Les participants ont observé qu'avant la mise en œuvre, les femmes n'assistaient pas aux réunions mais que par la suite, elles représentaient au moins la moitié des personnes présentes. Hommes et femmes ont reconnu que les femmes avaient souvent une meilleure notion des priorités qui s'imposaient à la communauté et que leurs contributions étaient donc importantes. À la fin du projet, les femmes représentaient 27% des participants ayant acquis des compétences informatiques de base, été sensibilisées aux questions d'environnement et de santé ou reçu une formation technique plus poussée en conception et analyse ou été initiées à l'épargne et au crédit. Elles représentaient 33% des membres du comité et 27% des membres du conseil général des ONG participantes. Le projet a permis à quelque 18 000 femmes d'obtenir une carte d'identité qui leur a donné accès aux services des administrations publiques et le droit de vote¹⁵.

POLITIQUE DU FIDA

Objectif stratégique 1: promouvoir l'autonomisation économique des ruraux des deux sexes afin de leur permettre de participer aux activités économiques rentables et d'en bénéficier, sur un pied d'égalité.

POLITIQUE DU FIDA

Objectif stratégique 2: permettre aux femmes et aux hommes d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales.

Soudan: Zainab Abu Sin (au centre) et les femmes avec lesquelles elle travaille à la restauration des pâturages de la communauté.



POLITIQUE DU FIDA
Objectif stratégique 3:
réaliser un équilibre plus
équitable entre les femmes
et les hommes dans
la répartition du travail et
des bénéfices
économiques et sociaux.

“Enfant, je voyageais avec mon père et mes frères pendant la saison de pacage et j’aidais à la traite. Je n’ai été scolarisée que pendant cinq ans. J’ai commencé à travailler sur le projet en tant que travailleuse saisonnière. J’ai été heureuse de toucher ma première paie. Je me suis sentie importante et indépendante, et j’ai pu aider mon père. Par la suite, j’ai suivi une formation en soins de santé et en transformation des aliments. Maintenant je suis formatrice et je gagne 100 livres syriennes (environ 2 USD) par jour.”

Samira Hassan (25 ans), village de Shaddade, province de Hassake, République arabe syrienne.

République arabe syrienne: femmes occupées à cultiver des fines herbes.

République arabe syrienne: Restaurer les parcours et alléger le travail des femmes

La steppe syrienne (ou badia) couvre plus de 55% du pays. En raison de la médiocrité des sols et de la faible pluviométrie, elle ne peut servir que de pâturage. Les communautés bédouines, dont certaines sont en partie sédentarisées et d’autres encore nomades, élèvent environ 12 millions d’animaux (des moutons, des chèvres et quelques chameaux) dans cette zone. Les femmes s’acquittent de nombreuses tâches ménagères et s’occupent du gardiennage des animaux, de leur alimentation, de la traite, de la transformation du lait et du nettoyage des enclos. Près de 80% des femmes participent à l’élevage de moutons. Des dizaines d’années de pâturage intensif et de grave sécheresse ont fortement dégradé la badia, ce qui a eu pour effet d’alourdir la charge de travail de la communauté.

De 1998 à 2011, le FIDA a apporté son soutien au projet de mise en valeur des parcours de steppe (badia). Ce projet a commencé par restaurer les parcours et fournir de l’eau de bonne qualité pour réduire le travail des femmes. Il a également créé des opportunités économiques pour les femmes en formant du personnel qualifié. Plus de 7 500 femmes ont appris à transformer les produits alimentaires et 4 800 à tondre la toison des moutons. Plus de 10 000 autres ont appris à coudre, à tricoter et à produire des produits artisanaux. Environ 8 700 femmes ont obtenu leur brevet de secourisme, et quelque 150 ont bénéficié d’une spécialisation de sage-femme. Dès lors que les femmes ont commencé à coudre pour leur famille et leurs voisins, le rendement des cours de couture (épargne et profits compris) a été estimé à environ 1750 livres syriennes (SYP) (24 USD en mai 2013) pour chaque participante. Les femmes qualifiées en transformation des produits agro-alimentaires ont pu économiser environ 4 000 SYP (57 USD en mai 2013) en conservant les aliments et en vendant le surplus.

Les femmes font des économies sur les dépenses des ménages en mettant les aliments en bouteille et en faisant des conserves, en confectionnant des vêtements pour les membres de leur famille et leurs voisins et en prodiguant gratuitement des soins de santé de base à leurs proches.

Ces interventions ont donné aux femmes un regain de confiance et éveillé leur conscience sociale. Elles leur ont permis d’améliorer leurs revenus et leur bien-être et de participer au développement de leur communauté¹⁶.



ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET BONNES PRATIQUES

La division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe du FIDA a élaboré des projets en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes. Voici quelques exemples d'enseignements tirés et de bonnes pratiques mises en œuvre dans la région:

- **Améliorer les opportunités économiques des femmes.** Avec une charge de travail allégée, les femmes pourront saisir les opportunités économiques qui s'offrent à elles. Cela peut se faire en redistribuant le travail entre l'ensemble des ménages et des communautés, par exemple. La résolution des questions environnementales, comme la dégradation des sols, et un approvisionnement en eau de bonne qualité peuvent permettre aux femmes de se dégager du temps et améliorer les intrants pour la production et la transformation. Une formation de groupe dans des domaines comme l'épargne et le crédit peut permettre aux femmes d'acquérir des compétences et des connaissances, d'élargir les possibilités de subsistance et de gagner en confiance.
- **Faire participer les hommes (y compris ceux qui ont des postes de responsabilité).** Il est essentiel d'aider les hommes à comprendre l'importance de la participation des femmes aux activités économiques afin de garantir des résultats équitables et durables pour tous. Une méthode possible est de démontrer comment la participation des femmes peut profiter au ménage et à la communauté. Il suffit de sensibiliser les hommes aux rôles et responsabilités propres à chaque sexe et de les encourager à soutenir une juste répartition des tâches, pour ouvrir aux femmes plus de possibilités de prendre part aux activités économiques et communautaires. Les femmes qui bénéficient du soutien des hommes améliorent souvent leur condition sociale et ont plus d'influence dans la prise de décisions.
- **Promouvoir un environnement porteur.** Il est important d'associer à la résolution des questions d'égalité des sexes plusieurs parties prenantes différentes: des administrations publiques, des ONG, des banques et des fournisseurs de crédit, des établissements de formation et des notables. Cette approche globale peut rendre les cadres institutionnels plus réactifs aux besoins, intérêts et défis propres à chaque sexe. Elle peut aussi favoriser une multiplication des initiatives durables à long terme. Les initiatives du FIDA visent à autonomiser les femmes et à les aider à s'organiser au niveau local et à influencer dès lors les politiques de l'intérieur.

L'Initiative de la Banque agricole du Soudan en faveur de la microfinance a une stratégie de ciblage qui vise à accroître la participation des femmes et l'accès aux services. Cette stratégie consiste à instaurer des quotas pour la participation des femmes aux comités communautaires, à tenir compte du temps dont disposent les femmes et de leur disponibilité et à collecter des données ventilées par sexe pour le suivi et l'évaluation.

QUESTIONS EN SUSPENS ET DÉFIS

Plusieurs défis subsistent et il faut les relever à tous les niveaux pour garantir un degré plus grand d'inclusion et de participation des femmes aux principaux processus de prise de décisions qui touchent la vie sociale et économique de la communauté:

- **Accès à la terre et droits fonciers.** Lorsque les petits exploitants ont accès à la terre et à la sécurité foncière, ils peuvent obtenir du crédit et d'autres intrants agricoles. Diverses lois en vigueur dans différents pays protègent les droits des femmes à la terre et à la propriété. Dans la pratique, cependant, il y a un décalage entre les textes législatifs et leur application effective, qui tient au contexte culturel et aux traditions coutumières. Il faut relever des défis extraordinaires avant que les femmes puissent jouir de ces droits.
- **Accès au crédit.** Avec l'accès au crédit, les petits exploitants sont mieux à même d'améliorer la production agricole ou de créer et développer des entreprises. Si les femmes ont un accès juridique et *de facto* aux prêts et au crédit dans plusieurs pays, nombreuses sont celles qui sont encore victimes de discriminations lorsqu'elles tentent de l'obtenir, en raison notamment des restrictions de leur mobilité, de leur pouvoir de décision limité dans le ménage et de la méconnaissance de leurs droits.
- **Voix et esprit d'initiative des femmes.** Il faut fournir des efforts supplémentaires pour accroître l'influence des femmes dans le ménage, la communauté, la sphère publique et le secteur privé. Il est nécessaire d'établir des partenariats avec des organisations qui œuvrent pour renforcer le rôle décisionnel des femmes. Il est également important de procurer aux femmes et aux hommes des occasions de discuter et de réfléchir sur la façon dont ils voient leurs rôles respectifs dans différents domaines, notamment au sein du ménage.

LES STATISTIQUES ET CE QU'ELLES DÉVOIENT

La région Proche-Orient et Afrique du Nord est caractérisée par des pays présentant différents niveaux de développement humain et d'égalité des sexes. Si certains d'eux ont une économie relativement solide (avec un PIB par habitant d'au moins 4 000 USD), d'autres continuent à être en proie à des difficultés (avec un PIB par habitant d'environ 1 000 USD). Si dans toute la région les femmes ont une espérance de vie plus longue que les hommes, elles continuent à accuser un certain retard dans des domaines comme l'alphabétisation (tableau 1).

S'agissant de l'indice de développement humain, la plupart des pays pour lesquels il y a des données ont des résultats inférieurs à la moyenne. Quant à l'indice d'inégalité de genre, tous les pays, sauf deux, n'ont pas la moyenne (tableau 2). Cela montre que des difficultés empêchent les femmes d'avancer, surtout dans les domaines majeurs comme l'autonomisation, le marché du travail et le revenu.

Les pays de la région continuent d'être aux prises avec des pratiques sociales discriminatoires qui renforcent l'inégalité des sexes et restreignent les droits des femmes ou la reconnaissance de ces droits dans des domaines comme la propriété ou l'accès aux ressources comme la terre ou le crédit. Enfin, les opportunités économiques qui existent pour les femmes continuent d'être limitées, comme l'indique leur taux relativement faible de participation au marché du travail (tableau 3).

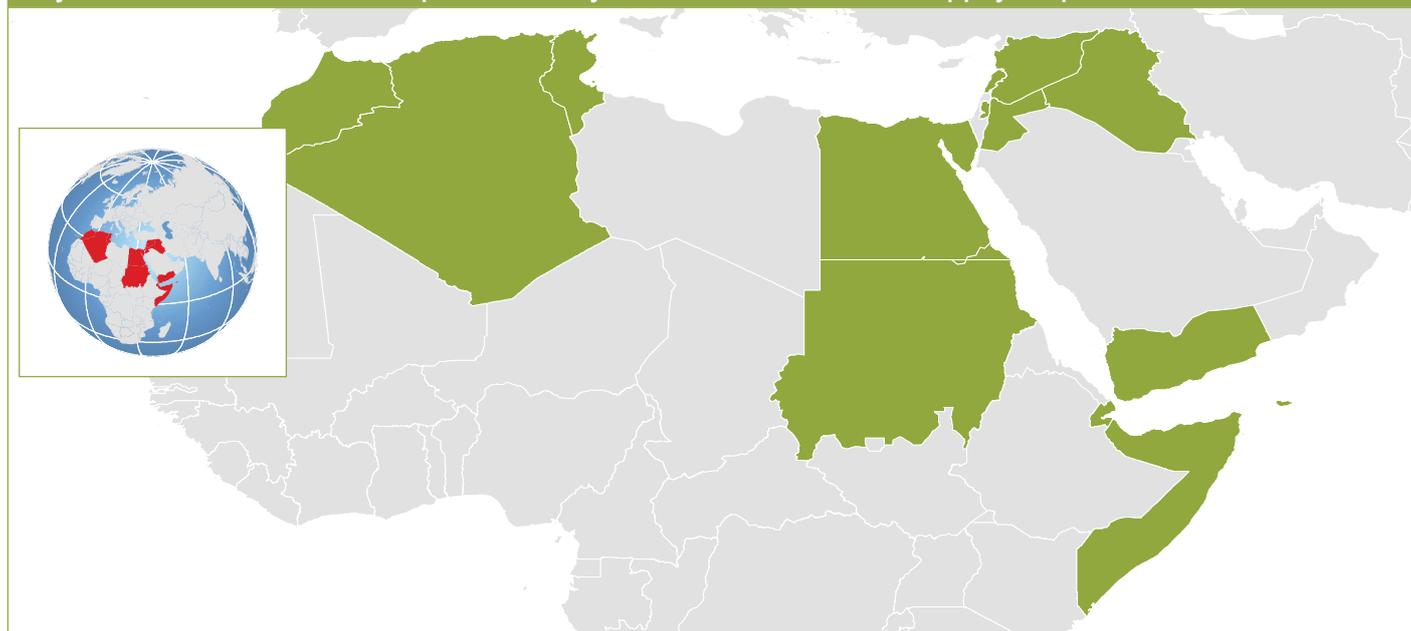
Tableau 1: Principaux indicateurs du développement dans la région

Pays	PIB par habitant (USD courants) (2011)*	Espérance de vie à la naissance (en années) (2011)•		Taux d'alphabétisation (15 ans ou plus)••	
		Femmes	Hommes	Femmes (% de femmes)	Hommes (% d'hommes)
Algérie	5 244	75	72	-	-
Djibouti	1 203**	59	56	-	-
Égypte	2 781	75	71	64*	80*
Jordanie	4 666	75	72	89*	96*
Liban	9 413	75	70	-	-
Maroc	3 054	74	70	44**	69**
Somalie	-	53	50	-	-
Soudan	1 435	63	60	62*	80*
République arabe syrienne	2 893*	85	74	77*	90*
Tunisie	4 350	77	73	71***	86***
Yémen	1 361	67	64	47*	81*

Source: Base de données de la Banque mondiale (2008-2012). •Accès datant des 14 et 27 juin 2013. ••Accès datant des 25 et 26 septembre 2013.

Notes: *données de 2010; **données de 2009; ***données de 2008.

Pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord ayant des activités en cours appuyées par le FIDA



Les statistiques témoignent de la persistance de pratiques d'inégalité et de discrimination qui continuent de limiter les opportunités économiques et sociales des femmes. Il est donc important de réaliser des analyses poussées visant à identifier les difficultés auxquelles se heurtent les femmes et les hommes et d'en utiliser les conclusions pour contribuer à la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes.

Tableau 2: Développement humain et inégalités entre les sexes dans la région, 2012

Pays	Indice de développement humain (IDH)* (186 pays) Source: PNUD	Indice d'inégalité de genre (IIG)** (148 pays) Source: PNUD		Indice institutions sociales et égalité homme-femme (ISE)*** (86 pays non OCDE) Source: OCDE
		Valeur	Niveau	
Algérie	93	0.391	74	-
Djibouti	164	-	-	-
Égypte	112	0.590	126	65
Jordanie	100	0.482	99	-
Liban	72	0.433	78	-
Maroc	130	0.444	84	17
Somalie	-	-	-	82
Soudan	171	0.604	129	85
République arabe syrienne	116	0.551	118	75
Tunisie	94	0.261	46	22
Yémen	-	0.747	148	83

Sources: IDH du PNUD; UNdata 2012, IIG; ISE, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), base de données EID (égalité homme/femme, institutions et développement) 2012. Accès datant des 14, et 27 juin 2013.

Notes: *L'Indice de développement humain (IDH) est une mesure composite de la santé, de l'éducation et du revenu présenté comme une alternative aux évaluations purement économiques des progrès nationaux telles que la croissance du PIB. Source: <http://hdr.undp.org/fr/countries/>.

**L'Indice d'inégalité de genre (IIG) est une mesure composite qui mesure le déficit de progrès dans trois dimensions du développement humain: santé reproductive, autonomisation et marché du travail, résultant d'inégalités entre les hommes et les femmes. L'indice est codé entre "0", qui signifie que les femmes sont traitées de la même façon que les hommes, et "1,0", qui indique que la condition des femmes est la plus médiocre possible dans toutes les dimensions mesurées.

Source: <https://data.undp.org/dataset/Table-4-Gender-Inequality-Index/pq34-nwq7>.

***L'ISE a été lancé par le Centre de développement de l'OCDE comme une mesure novatrice des causes sous-jacentes de l'inégalité entre les sexes. Il présente des institutions sociales discriminatoires, telles que les pratiques discriminatoires sur l'héritage, la violence envers les femmes, la préférence pour les fils, l'accès restreint à l'espace public, ainsi que l'accès restreint aux terres et au crédit.

Source: <http://www.oecd.org/fr/social/pauvrete/lindexinstitutionssocialesetegalitehomme-femmeisedelocde.htm>

Tableau 3: Indicateurs mesurant l'égalité des sexes dans la région

Pays	Ratio mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes) (2010) Source: Banque mondiale	Accès des femmes à la terre* (2012) Source: OCDE	Accès des femmes aux prêts bancaires** (2012) Source: OCDE	Taux d'activité, 15 ans ou plus (2011) Source: Banque mondiale	
				Femmes (% de femmes)	Hommes (% d'hommes)
Algérie	97	0	0	15	72
Djibouti	200	-	-	36	67
Égypte	66	0	0	24	74
Jordanie	63	-	-	16	66
Liban	25	0.5	0.5	23	71
Maroc	100	0.5	0.5	26	75
Somalie	1 000	0.5	1.0	38	77
Soudan	730	1.0	0.5	31	77
République arabe syrienne	70	0.5	0.5	13	72
Tunisie	56	0.5	0	26	70
Yémen	200	0.5	0.5	25	72

Sources: base de données Banque mondiale (2008-2012); base de Données EID (égalité Homme/Femme, Institutions et Développement) 2012 de l'OCDE. Accès datant des 14 et 27 juin 2013

Notes: *Droits reconnus par la loi et *de facto* des femmes de posséder des terres agricoles et d'y accéder: 0: Les femmes ont les mêmes droits reconnus par la loi que les hommes de posséder des terres et d'y accéder; 0,5: Les femmes ont les mêmes droits reconnus par la loi de posséder des terres et d'y accéder, mais sont victimes de pratiques discriminatoires; 1,0: Les femmes n'ont guère de droits reconnus par la loi d'accéder à des terres ou d'en posséder, ou l'accès est fortement restreint par des pratiques discriminatoires.

**L'accès reconnu par loi et *de facto* des femmes aux prêts et au crédit: 0: Les femmes ont les mêmes droits à l'accès au crédit et aux prêts bancaires que les hommes; 0,5: Les femmes ont des droits d'accès à certains types de crédit (microcrédit, par exemple) ou les mêmes droits mais sont victimes de discriminations pour accéder à des prêts et au crédit bancaire; 1,0: Les femmes n'ont guère de droits reconnus par la loi d'accéder à des prêts ou à un crédit bancaires, ou l'accès est fortement restreint par des pratiques discriminatoires.

PRINCIPALES RESSOURCES

- ¹ Banque mondiale. 2012. *Capabilities, Opportunities and Participation: Gender Equality and Development in the Middle East and North Africa Region. Rapport connexe sur le développement dans le monde (Aperçu général)*. (Washington, D.C.: Banque mondiale), p. 1. Disponible à l'adresse suivante: http://siteresources.worldbank.org/INTMENA/Resources/World_Development_Report_2012_Gender_Equality_Development_Overview_MENA.pdf.
- ² FIDA. 2012. "A time of transition: Agricultural development and rural poverty reduction in the Near East and North Africa", pp. 1-2. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pn/factsheets/nen.pdf>.
- ³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. 2010-11. Le rôle des femmes dans l'agriculture: combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*. (Rome: FAO), p. 9.
- ⁴ Abdelali-Martini, M. 2011. "Empowering Women in the Rural Labor Force with a Focus on Agricultural Employment in the Middle East and North Africa (MENA)." UN Women, Expert Group Meeting: Enabling Rural Women's Economic Empowerment: Institutions, Opportunities and Participation, Accra, Ghana, 20-23 septembre 2011, p. 2. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw56/egm/Martini-EP-9-EGM-RW-Sep-2011.pdf>.
- ⁵ Badr, K. 2010. "Rural women and agriculture in the MENA." CIHEAM Briefing Notes No. 66, p. 1. Disponible à l'adresse suivante: http://www.ciheam.org/images/CIHEAM/PDFs/Observatoire/NAL/nal66_badr.pdf.
- ⁶ Abdelali-Martini. 2011. "Empowering Women in the Rural Labor Force", p. 2.
- ⁷ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2012. "Regional Overview for the Middle East and North Africa. MENA Gender Equality Profile: Status of Girls and Women in the Middle East and North Africa", p. 4.
- ⁸ Banque mondiale. 2012. *Capabilities, Opportunities and Participation*, p. 13.
- ⁹ Banque mondiale. 2012. *Capabilities, Opportunities and Participation*, p. 12.
- ¹⁰ Abdelali-Martin, M., et al. "Gender dimension in the conservation and sustainable use of agro-biodiversity in West Asia." *Journal of Socio-Economics*, Volume 37, Issue 1 (2008): 365-383. In Abdelali-Martini. 2011. "Empowering Women in the Rural Labor Force", p. 6.
- ¹¹ Abdelali-Martini, M. 2011. "Empowering Women in the Rural Labor Force", p. 4.
- ¹² Augustin, E., R. Assad et D. Jaziri. 2012. *Women's Empowerment for Improved Research in Agricultural Development, Innovation and Knowledge Transfer in the West Asia/North Africa Region*. (Amman, Jordanie: AARINENA), p. 31.
- ¹³ FIDA. 2012. "ABSUMI Credit and Financial Report", 31 décembre 2012.
- ¹⁴ FIDA. 2012. "République du Soudan: Programme de gestion des ressources dans l'ouest du Soudan: Mission de supervision SD-655", 30 septembre au 21 octobre 2012, p. 3.
- ¹⁵ FIDA. 2013. Le FIDA en Égypte [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: <http://operations.ifad.org/web/ifad/operations/country/home/tags/egypt>.
- ¹⁶ FIDA. 2012. *République arabe syrienne: Étude thématique sur la gestion participative des parcours dans la steppe syrienne (badia)*. (Rome: FIDA, Division Proche-Orient et Afrique du Nord), p. 25 Disponible à l'adresse suivante: <http://www.ifad.org/pub/pn/badia.pdf>.

CONTACTS

Khalida Bouzar
Directeur
Division Proche-Orient,
Afrique du Nord et Europe
FIDA
Téléphone: +39 06 54592321
Courriel: k.bouzar@ifad.org

Clare Bishop-Sambrook
Conseillère technique principale,
Genre, autonomisation et
inclusion sociale
Division des politiques et du conseil
technique du FIDA
Téléphone: +39 06 54592489
Courriel: c.bishopsambrook@ifad.org

LIENS

Politique du FIDA concernant
l'égalité des sexes et
l'autonomisation des femmes
[http://www.ifad.org/gender/
policy/gender_e.pdf](http://www.ifad.org/gender/policy/gender_e.pdf)

Le FIDA est une institution financière
internationale et un organisme
spécialisé des Nations Unies qui
se consacre à l'éradication de la
pauvreté et de la faim dans les zones
rurales des pays en développement.



Fonds international de
développement agricole
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591
Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org

www.ifad.org

www.ruralpovertyportal.org

 ifad-un.blogspot.com

 www.facebook.com/ifad

 www.twitter.com/ifadnews

 www.youtube.com/user/ifadTV